



## Editorial

### Le temps de l'action

Début octobre 2023. A l'heure où j'écris ces mots, il fait presque 25°C. Bel été indien diront certains. Pour ma part, je ne peux définitivement pas me réjouir de cette « météo clémente » car elle me rappelle en permanence que les équilibres planétaires se dérèglent. En 2023, les températures ont une fois de plus battu des records, les glaciers ont fondu autant cet été que durant les dix dernières années et, à cause notamment du morcellement et de la destruction des milieux naturels, la biodiversité poursuit son érosion.

Devant ce constat alarmant, les pouvoirs publics réagissent. Ils rédigent des plans d'action et des stratégies définissant des mesures à prendre pour atteindre des objectifs plus ou moins ambitieux. Concepts, tableaux ou schémas sont réalisés avec soin pour indiquer ce que nous devrions faire. Mais souvent, le passage de la vision à la réalisation ne se fait pas, ou se fait partiellement. En

cause : les moyens financiers qui ne suffisent plus mais aussi le manque de volonté politique. Dès lors, nous restons avec l'idée qu'il faudrait mettre en place des mesures sans passer à la phase d'investissement des moyens nécessaires à leur réalisation. Et la nature en sort perdante.

Pro Natura Fribourg s'engage justement contre cette tendance et privilégie la réalisation de mesures qui favorisent directement notre environnement. Un retour sur les activités de la section en 2023 nous le montre : acquisition en cours de 16 ha de forêts pour promouvoir une dynamique forestière naturelle, mise en place de petites structures dans des jardins privés ou réalisation d'une toiture végétalisée dans le cadre du projet *Valorisation des espaces libres en milieu bâti* sont des exemples parlants. La gestion et l'entretien de la quarantaine de réserves naturelles dont la section s'occupe depuis de nombreuses années est également

un travail de fond qui permet d'assurer des surfaces dédiées uniquement à la nature. Grâce à une veille juridique, dont l'issue est encore trop souvent une opposition ou un recours, Pro Natura s'efforce aussi de faire respecter les lois qui défendent les intérêts de la nature.

Finalement, des mesures de sensibilisation et de communication sur le terrain ont permis d'informer un large public sur l'importance de la biodiversité, sans oublier qu'une bonne communication n'a de sens que si elle débouche, à terme, sur la concrétisation de ce qu'elle défend.

Pro Natura Fribourg s'efforce plus que jamais d'agir concrètement en faveur de la biodiversité et du climat, avec détermination.

Catherine Pfister Aspert  
Vice-présidente

# Action Pics & Cie



La dentaire à cinq folioles est une plante typique des hêtraies mixtes de basse à moyenne altitude. Elle indique un sol calcaire.

## Lancement de l'action

Pour ses 60 ans en 2022, Pro Natura Fribourg a mis à l'honneur le milieu forestier et s'est lancé le pari de créer 60 hectares de réserves forestières sur le sol fribourgeois. Afin de concrétiser cet objectif, notre section s'est engagée en 2023 dans l'*Action Pics & Cie*, une action nationale développée régionalement par plusieurs sections, en faveur de la biodiversité en forêt. A l'instar des réserves forestières, dans lesquelles on renonce à l'exploitation du bois, notre action s'investit pour plus de dynamique naturelle dans les forêts, ainsi que pour favoriser des stades tardifs du développement des arbres et des forêts.

Durant cette première année de lancement, Léo Constantin, jeune ingénieur forestier, a été engagé à 50% en tant que chef de projet biodiversité en forêt. Suite à notre campagne dans les médias et sur les réseaux, plusieurs propriétaires ont manifesté un intérêt à transformer leurs forêts en réserves, que ce soit à travers l'acquisition par Pro Natura, ou alors à travers des contrats de servitude,

qui sont les deux plus importants instruments utilisés par Pro Natura pour la protection de terrains précieux pour la nature.

La phase de lancement de l'action a donc débuté en force avec de nombreuses visites sur le terrain et des échanges avec des propriétaires de forêts. Ce travail nécessite tout d'abord une évaluation de la qualité écologique des surfaces, qui dépend notamment de la structure et de l'âge des peuplements, de l'historique d'utilisation de la forêt, de la diversité des essences présentes, des conditions du sol, de la taille des parcelles ou encore de la présence de bois mort. Cette évaluation nous permet de définir l'intérêt pour Pro Natura d'investir des ressources dans la protection de telle ou telle parcelle. Le cas échéant, nous essayons ensuite de trouver un terrain d'entente avec les propriétaires concernés : visites sur le terrain, présentations des différentes possibilités de collaboration, négociations, contraintes administratives, etc. L'enjeu à ce stade est de créer un projet qui satisfasse les deux parties, autant du point de vue écologique



Une forêt de hêtres en pleine phase de croissance, mais qui présente un taux de bois mort relativement élevé, probablement dû au peu d'exploitation passée.

qu'économique. Cette satisfaction mutuelle est nécessaire afin que le renoncement à l'exploitation de ressources naturelles pour le bien de la nature puisse devenir une source de fierté entre les partenaires. Ceci permet d'associer un sentiment positif à notre action et nos activités, ce qui est bénéfique à long terme pour notre travail et pour l'avancement de nos valeurs.

## Premiers terrains mis en réserve

En septembre 2023, l'aboutissement d'un premier projet à Berlens a permis à Pro Natura Fribourg de devenir propriétaire d'une parcelle forestière en Glâne. Cette dernière pourra désormais évoluer librement à très long terme, sans aucune intervention forestière. Ceci devrait mener durant les prochaines décennies à une augmentation locale de la biodiversité, par exemple pour les espèces de coléoptères du bois ou de champignons. Malgré la petite taille de cette parcelle, sa situation est intéressante car elle se trouve dans une forêt de hêtres du plateau, là où le déficit de biodiversité est particulièrement important.

Cette première acquisition permettra peut-être également dans les prochaines années d'étendre le périmètre de protection à des parcelles voisines.

## Suite du projet

Deux autres projets plus conséquents sont également en bonne voie dans les Préalpes. Ces derniers seront poursuivis avec assiduité en 2024. En effet, suite à une année de lancement prometteuse pour notre travail en forêt, Pro Natura Fribourg poursuivra son *Action Pics & Cie* en 2024-2025, avec la première phase de réalisation. Le contrat du chef de projet a donc été renouvelé, pour assurer une bonne continuité dans les projets. Dans ce cadre, nous sommes toujours à la recherche de propriétaires de forêts qui souhaiteraient collaborer avec Pro Natura pour la création de nouvelles réserves forestières ou qui cherchent à valoriser écologiquement leurs parcelles (voir encadré).

## Achat de terrains

Nous cherchons à acquérir ou à protéger des surfaces de forêt, afin de donner plus de place à la dynamique naturelle pour nos arbres et nos espaces boisés. Si vous êtes propriétaire, en cas d'intérêt, de questions, d'hésitations, n'hésitez pas à nous contacter.

Visitez notre site Internet [pronatura-fr.ch/fr/foret](https://pronatura-fr.ch/fr/foret)  
ou écrivez-nous directement : [leo.constantin@pronatura.ch](mailto:leo.constantin@pronatura.ch)

# Réserves naturelles et association

## Réserve naturelle du Vanil Noir

La saison au Vanil Noir cette année a été riche et belle. Les quatre ambassadeurs-nature ont poursuivi leur activité de sensibilisation et de surveillance de juillet à octobre, lors de 47 interventions et 224 heures sur le terrain. Leur présence est appréciée et se révèle fort utile pour informer les visiteurs sur l'importance de respecter le règlement, surveiller les infractions et sensibiliser les visiteurs à la nature qui les environne. Leur flexibilité a en outre permis de gérer efficacement un afflux massif de visiteurs dans la réserve au mois d'août.

La signalétique a été renouvelée avec la pose de nouveaux panneaux aux entrées et à l'intérieur de la réserve. Ceux-ci ont été mis à jour pour respecter la nouvelle réglementation nationale en matière de signalisation des réserves et ont aussi été agrémentés de belles illustrations, afin de faciliter la compréhension de certains points du règlement - comme l'interdiction de sortir des sentiers, de pénétrer avec un chien ou en VTT dans la réserve.

## Réserve naturelle de l'Auried

Le règlement de la commission de l'Auried a été adapté aux circonstances actuelles. La commission se compose de représentants de Pro Natura Suisse et Fribourg, du canton, de la commune de Kleinbödingen ainsi que de spécialistes. Elle supervise et accompagne les travaux d'entretien, les travaux de relations publiques (tels que la création de panneaux), l'orientation des visiteurs, l'établissement du budget ou encore assume des tâches politiques.

Lors des entretiens de l'année, une attention particulière a été portée à la lutte contre la vergerette annuelle, une néophyte envahissante. Cette plante a été arrachée au cours de plusieurs sessions, en collaboration avec les agriculteurs et l'équipe de désherbage manuel de la famille Brunner. Ce travail sera poursuivi dans les années à venir. La sécheresse s'est aussi fait ressentir

à l'Auried; certains plans d'eau ainsi que la partie inférieure du ruisseau s'écoulant à l'ouest étaient complètement asséchés. Le castor a d'ailleurs contribué à cette situation en construisant un barrage. L'animal a pu être observé à l'occasion de quelques-unes des 49 excursions guidées sur les amphibiens, de 12 week-ends avec encadrement et de visites libres.

## Néophytes

Pro Natura Fribourg a poursuivi la lutte contre les plantes invasives dans les biotopes où ces espèces exotiques posent le plus de problèmes, comme par exemple le long du talus ferroviaire de Villars-sur-Glâne. Organisées depuis l'an passé, ces actions ont bénéficié d'une nouvelle collaboration avec l'ORS. C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'une dizaine de personnes en situation de demande d'asile ont pris part aux deux matinées d'arrachage organisées en juin.



Plusieurs demandeurs d'asile ont activement participé aux deux actions de lutte contre les solidages invasifs à Villars-sur-Glâne.

Au mois de juillet, c'est le biotope humide du Moillesin et les berges voisines du Chandon à Villarepos qui ont bénéficié des soins offerts par 15 bénévoles accompagnés de forestiers. Grâce à cette journée d'action, 1'300 kilos de balsamines de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) ainsi que 3 arbustes de renouée du Japon (*Fallopia japonica*) ont été évacués et éliminés conformément aux directives relatives à ces espèces problématiques. Il est prévu de poursuivre les actions de manière ciblée en fonction des

recommandations du prochain Plan d'action cantonal Néophytes, qui donnera plus de précisions sur les mesures de lutte à mettre en place dans les différents milieux naturels.



Bénévole en plein travail d'arrachage de plants de balsamine de l'Himalaya à Villarepos.

## Comité

Le comité se réjouit de pouvoir compter sur deux nouvelles personnes, portant le nombre actuel de membres à 12. Elus lors de l'assemblée générale du mois d'avril, Léo Sapia et Vincent Grognuz sont deux jeunes biologistes passionnés. Jérémy Gonthier a quant à lui annoncé sa démission après 5 années d'engagement. En outre, Catherine Pfister Aspert, active depuis 17 ans déjà au sein de la section et spécialisée notamment sur les questions d'éducation à l'environnement, a accepté d'assumer la nouvelle fonction de vice-présidente. Nous remercions vivement toutes ces personnes pour leur précieux engagement !

 Chaque semaine, découvrez les actualités nature de notre section en nous suivant sur instagram.  
[instagram.com/pronatura\\_fribourg/](https://www.instagram.com/pronatura_fribourg/)

 Recevez régulièrement nos actualités et offres nature incontournables par courriel en vous abonnant à notre newsletter.  
[pronatura-fr.ch/fr/inscription-la-newsletter](https://pronatura-fr.ch/fr/inscription-la-newsletter)

# Politique de protection de la nature

## Une demande de modification de la concession pour les remontées mécaniques de la Berra met à nouveau en danger le maintien de la population des tétras lyres

Au mois de septembre, la société des remontées mécaniques de la Berra a soumis une demande de modification de sa concession afin d'ouvrir le télémixte de manière anticipée dès le mois de juin, en pleine période de reproduction des tétras lyres. Pro Natura a été brièvement consultée sur le sujet et demeure opposée à une telle ouverture, durant la période la plus critique pour la préservation de la population de tétras lyres. En effet, Pro Natura estime que les dérangements supplémentaires ne pourraient pas être compensés de quelque manière que ce soit.



Pro Natura s'efforce de faire appliquer les mesures de protection de la population de tétras lyres vivant à la Berra.

## Biotopes dignes de protection en zone à bâtir à Saint-Aubin

Pro Natura a fait recours contre la décision de la commune de Saint-Aubin de lever son opposition contre le contre le plan d'aménagement de détail (PAD) de la Laiterie. En effet, ce PAD prévoit la destruction d'un biotope digne de protection, qui abrite 5 arbres majestueux et de nombreuses espèces comme de jeunes hiboux



Un biotope digne de protection au cœur du bâti à St-Aubin.

moyen-duc, la chouette hulotte, le pic vert et des chauves-souris. Ce biotope n'a pas été évalué au stade du plan d'aménagement local (PAL) et, contrairement aux recommandations de la DIME, la commune n'en a pas non plus tenu compte lors de l'élaboration du PAD. Pro Natura demande que ce biotope soit enfin évalué et que le PAD soit adapté pour tenir compte de la présence du biotope et le maintenir.

## Espace réservé aux eaux

Depuis la publication de l'espace réservé aux eaux (ERE) en décembre dernier, Pro Natura veille à ce que celui-ci soit respecté. Dans ce but, l'association a fait opposition à un permis de construire pour la piscine de Broc, qui se situe dans l'espace réservé aux eaux, et à la construction d'une passerelle pour le passage du bétail, situé en plein ERE de la Neirigue à Semsales. Pro Natura est aussi intervenue au moment de la mise à l'enquête du PAL de Broc, mais a finalement décidé de ne pas faire recours, car des assurances ont été données que des discussions sont en cours avec la DIME pour que l'ERE soit intégré au PAL de Broc.

## Opposition contre un musée d'art contemporain à Torny

Au mois de septembre Pro Natura a fait opposition contre la modification du PAL

de la commune de Torny et au PAD correspondant, dans le but de créer une zone à bâtir isolée pour l'implantation d'un musée d'art contemporain en pleine campagne et en zone agricole. En effet, la fondation Leschot convoite le sommet de la colline entre les villages de Torny-le-Grand et de Middel à cause de son panorama à 360°. Mais la création d'un musée d'art loin de tout pôle touristique cantonal ou régional est à contre-sens de tous les principes d'aménagement du territoire qui ont pour but d'éviter le mitage du territoire. Cette parcelle, actuellement propriété de l'armée, devrait plutôt retourner à une exploitation agricole visant à la promotion de la biodiversité.



Un projet de construction excentré vise la colline de Torny, qui offre une vue panoramique sur la région.

# Projets

## Aménagements en faveur de la biodiversité à Lentigny

Le 8 septembre, de nouveaux aménagements en faveur de la biodiversité ont été mis en place à Lentigny. Deux lentilles de sable pour les abeilles sauvages, quatre hôtels à insectes et plusieurs tas de pierres ont été installés.

Ces structures ont pour but d'offrir des lieux de repos et de reproduction pour les insectes et la petite faune. La grande majorité des abeilles sauvages nichent dans le sol et les surfaces de sable nues et ensoleillées leur permettent de faire leur nid. Quant aux tas de pierres, ils offrent un refuge aux reptiles tout en leur permettant de profiter d'un habitat ensoleillé. Les hérissons et les hermines y trouvent un abri bienvenu, tout comme les papillons qui peuvent utiliser ces structures comme refuge nocturne ou comme lieu d'hivernage.

La mise en place de ces aménagements nature a été possible grâce à l'aide de demandeurs d'asile et de leurs encadrants qui ont œuvré toute la journée sous un beau soleil. Afin de garantir une installation selon les règles de l'art, un spécialiste a assuré l'encadrement de ce chantier pratique.

Destiné à devenir un lieu de sensibilisation et un modèle de jardin naturel, ce site a déjà accueilli plusieurs aménagements en faveur de la biodiversité par le passé, notamment la plantation de deux haies vives et d'une allée de chênes venues structurer un paysage agricole parfois monotone et la pose de nichoirs diversifiés permettant d'augmenter l'offre en habitats du site.

Ces projets ont pu être menés grâce à la générosité de Mme Isabelle Vollichard-Cristin, malheureusement disparue il y a peu, et de son mari Monsieur Léon Vollichard qui ont choisi de léguer une

partie de leurs terrains à notre association. Pro Natura Fribourg a eu la chance de collaborer avec eux durant de nombreuses années et a ainsi pu mettre en place de nombreux habitats et structures pour la faune. Nous tenons à témoigner de notre reconnaissance pour la confiance qui nous a été accordée.

## Valorisation des espaces verts en milieu bâti

Le premier volet du projet de Pro Natura Fribourg *Valorisation des espaces libres en milieu bâti*, débuté en 2019, a pris fin en décembre 2023.

Ce projet avait pour but une amélioration de la qualité écologique des espaces verts en zone urbaine. Notre association a offert un soutien logistique et financier aux propriétaires de parcelles, privées ou publiques, situées dans le canton de Fribourg, dans le but de mettre en place des aménagements en faveur de la biodiversité.

Concrètement, durant ces 5 premières années, 35 visites de terrains privés ont été effectuées. De plus, 2 communes, un collège, 5 PPE ainsi qu'une gérance se sont annoncés auprès de notre association pour des conseils en matière de biodiversité. Parmi les mesures mises en place, citons par exemple : une toiture végétalisée, des ensemencements de prairies fleuries, des parterres de plantes vivaces, des remplacements de haies de thuyas par des haies indigènes, la plantation de nombreux arbustes indigènes ou encore la mise en place de structures favorables à la petite faune telles que les tas de pierres ou de branches.

Le bilan positif de ces 5 ans, notamment le fort intérêt de la part des propriétaires et le potentiel important de sensibilisation et d'actions concrètes que permet ce projet, nous a incités à le poursuivre dès 2024 avec, notamment, le suivi de 13 projets de valorisation issus du 1<sup>er</sup> volet et encore en cours de discussion à la fin 2023.



Mise en place de structures favorables à la petite faune à Lentigny avec l'aide de demandeurs d'asile.

# Éducation et sensibilisation

## Nature à la carte - Saison 4 et nouveau thème

161 élèves ont découvert les amphibiens et les chauves-souris dans le cadre de la 4<sup>e</sup> saison de l'offre pédagogique de Pro Natura Fribourg *Nature à la carte*. Durant 2h30, les jeunes âgés de 8 à 12 ans ont été immergés dans les milieux de vie de ces espèces fascinantes grâce à un spécialiste qui s'est déplacé à proximité de leur environnement scolaire.

En 2024, un nouveau thème vient compléter l'offre *Nature à la carte*: la biodiversité. Destinée aux classes d'école du cycle 3, cette offre de 90 minutes permettra aux adolescents de découvrir la biodiversité aux alentours de leur bâtiment scolaire. Au programme: qu'est-ce exactement que la biodiversité – ce mot dont on entend si souvent parler? Quelles structures sont favorables au développement des espèces dans leur périmètre scolaire? Pourquoi une perte de la biodiversité est problématique? Les élèves s'approprièrent ce thème de manière pratique et ludique à l'aide de fiches d'observation, d'un jeu de rôle et de discussions.

Ces 3 offres peuvent être réservées directement sur la plateforme culturelle du Service de la culture du canton de Fribourg, Culture & Ecole.

### Impressum

Pro Natura Fribourg  
Rue St-Pierre 10, 1700 Fribourg  
026 422 22 06  
pronatura-fr@pronatura.ch  
IBAN CH26 0839 0038 5950 1000 8

Décembre 2023

**Textes:** Stéphanie Chouleur, Léo Constantin, Lucie Dupertuis, Emanuel Egger, Sylvie Rotzetter  
**Traduction:** Julia Gremminger, Sylvie Rotzetter  
**Photos:** Pro Natura et Pro Natura Fribourg, sauf mention spéciale

### Photo de couverture:

Tas de pierres aménagé en faveur de la faune à Lentigny © Stéphanie Chouleur

**Mise en page:** Agence MiNT à Fribourg

**Impression:** Le CRIC à Marly

**Tirage:** 100 ex. français, 100 ex. allemand

## Excursions guidées au Vanil Noir

Comme chaque année, plusieurs excursions sur la faune et la flore de la réserve ont été organisées et guidées par deux accompagnateurs de moyenne montagne. Deux nouvelles excursions ont été introduites sur les thèmes de «L'arolle et son jardinier» et de «La faune sauvage en hiver». Les participants ont pu faire de belles observations de chamois, bouquetins, perdrix bartavelles, aigle et gypaète barbu. Certains ont même entendu chanter des téttras lyres. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle série d'excursions intéressantes, enrichissantes et conviviales. Celles-ci seront annoncées dans dans notre agenda en ligne dès le printemps.

## Actions de sensibilisation



Hexapodia est le nouveau jeu collaboratif géant présenté à Villars-sur-Glâne le 6 septembre.

De nombreux enfants et leurs familles ont pu visiter le stand de Pro Natura Fribourg tenu lors de deux actions de sensibilisation. La première s'est déroulée le 30 août à l'Ecole du Platy à Villars-sur-Glâne qui inaugurerait son nouveau sentier de la biodiversité. Notre section a eu a chance de présenter «Hexapodia», le nouveau jeu collaboratif géant développé par Pro Natura. En s'associant pour faire évoluer un insecte à travers les dangers du milieu urbain, les participants ont l'occasion de découvrir la richesse du monde des insectes. Une semaine plus tard, c'est dans le cadre d'un atelier jardin au Port de Fribourg qu'un jeu de l'oie géant sur les jardins naturels était proposé aux visiteurs. Cette activité a permis au public de prendre conscience de manière ludique du potentiel des espaces naturels urbains pour la faune sauvage.

## Fête de la Nature

Suite au succès des excursions sur le thème des gliridés (lérot, loir, etc.) proposées en 2022 à l'occasion de son jubilé, la section a organisé deux nouvelles excursions guidées sur le même thème durant de la Fête de la nature en mai 2023. Ce sont 6 participants germanophones et 16 francophones qui ont eu l'occasion d'observer les indices laissés par ces discrets rongeurs. Deux classes francophones ont également bénéficié des sorties thématiques guidées sur le thème des amphibiens proposées en parallèle.

## Journée thématique sur l'eau à Morat

Cette année notre désormais traditionnel parcours thématique se déroulait sur le thème de l'eau, soulignant l'importance de cet élément et des milieux naturels que sont les lacs et cours d'eau dans notre quotidien et pour la biodiversité. C'est par un temps radieux que l'événement s'est tenu le 17 septembre le long de la promenade du lac à Morat. Plus de 110 personnes ont pris part au parcours composé de 5 postes didactiques et ont eu l'occasion de dialoguer avec les 14 animateurs et intervenants présents. Parfaitement bilingues, les animations offraient la possibilité aux visiteurs de partir à la recherche de petits invertébrés le long des berges ou encore de se glisser dans la peau de l'œdipode turquoise, insecte élu animal de l'année par Pro Natura et qui affectionne les rives caillouteuses en milieu alluvial. Le Service cantonal des forêts et de la nature était également présent avec un jeu sur la revitalisation des cours d'eau et ses bénéfices pour les différentes espèces de poissons.



Plus de 110 personnes ont pris part aux activités thématiques présentées à Morat le 17 septembre.

**Pro Natura Fribourg**

**Fribourg**

---

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION**

**SUR LE CONTRÔLE RESTREINT**

**à l'assemblée générale des membres**

**relatif aux comptes annuels de l'exercice**

**arrêté au 31 décembre 2023**

---

## RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT

à l'assemblée générale de

**Pro Natura Fribourg**

---

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes) de Pro Natura Fribourg, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

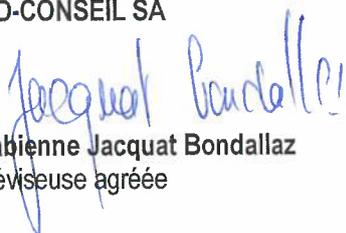
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels et de la gestion incombe à la direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Fribourg, le 28 mars 2024

FID-CONSEIL SA

  
**Fabienne Jacquat Bondallaz**  
Révisseuse agréée

Annexes : - Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes)

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

(avec chiffres comparatifs 2022)

(exprimés en CHF)

## ACTIF

Actifs circulants :

## Trésorerie

· Caisse	110.65		295.00	
· Avoirs en banque	427 437.92	427 548.57	314 949.78	315 244.78

## Autres créances à court terme

· Compte courant ProNatura CH	96 768.11		46 649.21	
· Impôt anticipé à récupérer	217.05	96 985.16	0.00	46 649.21

## Actifs de régularisation

		868.00		751.00
Total actifs circulants		525 401.73		362 644.99

Actifs immobilisés :

## Immobilisations financières

· Dépôt de garantie de loyer		6 990.05		6 970.95
------------------------------	--	----------	--	----------

## Immobilisations corporelles meubles

· Informatique	6 000.00		1 800.00	
· Mobilier de bureau	400.00	6 400.00	700.00	2 500.00

## Immobilisations corporelles immeubles

· Forêt Berlens	5 532.00		0.00	
· Terrain Villarepos	2.00		2.00	
· Terrain Lovens	1.00		1.00	
· Terrain Portalban	1.00		1.00	
· Terrain Granges-de-Vesin	1.00		1.00	
· Terrain Kleinbösingén	1.00		1.00	
· Terrain Villars-sur-Glâne	1.00		1.00	
· Terrain Neirivue	1.00	5 540.00	1.00	8.00

## Total actifs immobilisés

		18 930.05		9 478.95
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>544 331.78</b>		<b>372 123.94</b>

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2023**

(avec chiffres comparatifs 2022)

(exprimés en CHF)

<b>PASSIF</b>	<b><u>2023</u></b>	<b><u>2022</u></b>
<u>Capitaux étrangers à court terme :</u>		
Dettes résultant de prestations de services	3 077.95	5 108.15
Passifs de régularisation	19 328.30	3 785.80
<b>Total capitaux étrangers à court terme</b>	<b>22 406.25</b>	<b>8 893.95</b>
<u>Capitaux étrangers à long terme :</u>		
Provisions	300 947.68	278 389.78
<b>Total capitaux étrangers à long terme</b>	<b>300 947.68</b>	<b>278 389.78</b>
<u>Capitaux propres :</u>		
Capital	84 840.21	82 741.39
Bénéfice de l'exercice	136 137.64	2 098.82
<b>Total capitaux propres</b>	<b>220 977.85</b>	<b>84 840.21</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>544 331.78</b>	<b>372 123.94</b>

COMPTE DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023

(avec chiffres comparatifs 2022)

(exprimés en CHF)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<u>Produits nets :</u>		
Produits des ventes de prestations de services		
· Péréquation financière	369 970.00	277 808.00
· Cotisations	62 710.00	67 815.00
· Financement projets	48 242.00	103 221.50
· Financement réserves Vanil Noir	39 725.70	41 538.96
· Dons divers	13 884.70	4 364.90
· Financement projets éducation à l'environnement	10 757.00	2 858.55
· Financement politique et juridique	5 357.30	6 043.35
· Entrées diverses	895.00	646.70
· Financement jubilé	0.00	51 594.81
<b>Produits nets</b>	<b>551 541.70</b>	<b>555 891.77</b>
<u>Charges d'exploitation :</u>		
Frais de personnel	242 561.93	220 128.46
Charges pour projets	120 377.55	220 981.06
Frais de locaux		
· Loyers	16 524.00	17 355.00
Autres charges d'exploitation		
· Frais généraux	10 499.97	8 854.38
· Soutien à des tiers	3 745.00	4 321.00
· Frais pour activités	1 026.55	1 307.95
· Charges jubilé	0.00	54 853.44
	15 271.52	69 336.77
Charges d'administration et d'informatique		
· Charges d'assemblée générale	8 248.35	10 356.95
· Charges de bureau	6 230.25	4 070.20
· Téléphone	1 014.50	1 420.60
· Frais de port	205.55	342.25
	15 698.65	16 190.00
Charges de publicité		
· Sponsoring	269.49	0.00
<b>BENEFICE D'EXPLOITATION AVANT INTERETS ET AMORTISSEMENTS</b>	<b>140 838.56</b>	<b>11 900.48</b>

COMPTE DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023

(suite)

(exprimés en CHF)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>BENEFICE D'EXPLOITATION AVANT INTERETS ET AMORTISSEMENTS</b>	<b>140 838.56</b>	<b>11 900.48</b>
Amortissements	4 222.70	1 730.50
<b>BENEFICE D'EXPLOITATION AVANT INTERETS</b>	<b>136 615.86</b>	<b>10 169.98</b>
<u>Résultats financiers :</u>		
· Intérêts et frais bancaires	-162.02	-851.11
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>136 453.84</b>	<b>9 318.87</b>
<u>Charges exceptionnelles, uniques ou hors période :</u>		
· Charges exceptionnelles	-316.20	-7 220.05
<b>BENEFICE ANNUEL</b>	<b>136 137.64</b>	<b>2 098.82</b>
<b>BENEFICE AU BILAN, en début d'année</b>	<b>84 840.21</b>	<b>82 741.39</b>
<b>BENEFICE AU BILAN, en fin d'année</b>	<b>220 977.85</b>	<b>84 840.21</b>